

(COMMUNICATION.)

Mr. l'EDITEUR,
Votre dernier paragraphe nous donne un récit assez détaillé de tous les principaux traits qui caractérisent l'ensemble de l'élection qui a eu lieu en cette ville, les 12 et 13 du courant. Je vous avouerai franchement que je ne déguiserai pas mes sentiments au point d'applaudir à la conduite de l'un des Messieurs qui, selon moi, a joué sur le théâtre un rôle qui ne portera personne à dire de l'auteur qu'il sut

Mettre un but à sa course, un terme à ses desirs.
J'avais une toute autre idée des élections; j'avais toujours cru que l'on devait s'y conduire et qu'en effet les candidats s'y conduisaient avec cette décence, cette modération qui doivent être les compagnes inséparables du bon sens et de la bonne foi. Je m'étais figuré, et il faut avouer que les élections auxquelles j'avais déjà assisté m'avaient confirmé dans ma conviction, je m'étais figuré dis-je, que les hommes publics ne s'y rendaient que dans la vue de traiter le peuple comme il convient de le faire. Mais, Mr. l'on apprend tous les jours, quelque chose de nouveau. Nous autres surtout, pauvres malheureux qui n'avons pas eu l'avantage d'aller apprendre ce que nous ignorons, dans un pays étranger, nous sommes peut-être des ignorans, des imprudens, que voulez-vous? nous avons surtout le malheur d'être un peu trop polis et nous tenons encore peut-être un peu trop à notre sol natal, c'est là la tache originelle chez nous. C'est sans doute là la raison qui a engagé Mr. le Solliciteur général, à nous donner en ce genre, une leçon de nouveauté un peu trop frappante, pour s'effacer de sitôt de la mémoire de ceux dont le mérite ne consiste pas dans l'usage pernicieux, des trivialités, des comparaisons viles, des allusions dégradantes pour celui qui se hazarde à les faire en public. Il fallait, selon moi, avoir bien peu de chose à dire, pour se permettre une licence aussi effrénée! Il fallait avoir une triste idée des électeurs, pour s'amuser, comme un enfant, à lancer des petites flèches empoisonnées du fiel le plus amer, contre des individus qui avaient si peu à faire en cette affaire! Pour moi, je ne balance pas à dire qu'une telle conduite annonce de la part de celui qui l'a tenue, un défaut d'usage du monde, de politesse et d'égard d'autant plus répréhensibles, que celui qui s'en est attiré le reproche, savait parfaitement bien que le peuple auquel il s'adressait méritait, une tout autre conduite de sa part. Mais qu'attendre d'un homme qui au lieu de chercher à convaincre par des raisonnemens solides, les auditeurs qui l'honorent de leur attention, s'oublie à leur égard au point, de les repaître de personnalités, d'expressions indignes d'être proférées en public? Et cependant, Mr. l'Editeur, vous trouverez des gens, (le nombre heureusement en est petit,) qui préconisent des inconséquences semblables! C'est le Solliciteur général de la Province du Bas-Canada, c'est ce Monsieur qui a été en Europe, qui sans doute en Angleterre a eu occasion de rencontrer des personnages qui ne tiendraient pas, en pareille occasion, un langage de cette sorte là. Comment donc expliquer tout cela? Je vois plusieurs solutions, mais une sur-

tout est trop évidente pour ne pas sauter aux yeux. Ce Monsieur voulait se venger et à tout prix, il fallait le faire. Si c'est de cette manière que les électeurs doivent être harangués, si au lieu d'entendre un candidat parler en homme public, ils ne rencontrent qu'un orateur enflammé qui perd de vue et la question publique, et le respect qu'il doit aux citoyens d'une ville qui ne l'a peut-être que trop bien accueilli, il s'en suit qu'à une élection, l'on peut s'attendre à tout. J'ignore si en Europe, on se comporte aux élections avec autant d'indécence, mais tout ce que je puis dire, c'est que je considère de tels actes comme cadrant tout au plus avec le calibre de celui qui se les permet, mais comme bien grossiers et bien insultans pour des braves gens. Je laisse à d'autres de traiter secundum merita celui qui traite les autres si près d'après de telles maximes.

Un Franc parleur.

(POUR L'ARGUS.)

Mr. Le Rédacteur,
Et moi, Etre passif, je contemplais du haut de mon taudis, tous ces individus, divisés entre eux, se disant des injures et se frappant comme des barbares. Ces individus étaient les francs et libres électeurs d'une petite ville, qui n'a pu trouver, en dépit du Lord, du Rum, du Pain, et d'une Cheminée, que 255 voteurs. Bon Dieu, disais-je en moi-même, s'il faut tant de fracas pour en trouver un digne d'être élu, que de vertus, de sagesse, de science, et de patriotisme ne doit pas avoir celui qui doit représenter tant d'honnêtes gens! Lecteurs, c'était le premier jour de l'élection, qu'imitant plusieurs de vos principaux citoyens, je restais paisible spectateur de la comédie. Je m'amusais à voir cette multitude de curieux, de gens de toute espèce, de tout état, des hommes, des femmes, des filles, des blancs, des noirs, des robes, toutes ses branches, et d'après de nouveaux principes de jauns, &c. chacun jouait son rôle du mieux qui pesait lui était possible; il y avait même des étrangers qui se mêlaient de donner leur opinion. Je vis, car je reliais, ou de vieux livres à faire réparer, de vouloir vis tout ce jour-là avec ma lunette; je vis dis-je des bien les envoyer à cette Imprimerie, où ils seront reconnus d'un certain rang. (ah! les vilains!) qui liés et arrangés avec solidité et élégance. avait apostasie, et qui sans vouloir paraître se mêler de la lutte, se servaient d'une politique astucieuse, pour favoriser le parti qu'ils auraient du opposer! Eh! pour quoi? Vous en savez plus que moi là dessus!

Amour tu perdis Troye,

a dit le bon La Fontaine; et ne pourai-je pas dire

Boutille, tu fus la cause de bien des sottises,

Un verre de vin versé à propos, a décidé de l'influence dont un homme devait se servir pour le pour ou le contre. C'est un des descendants de la tribu de Judas qui me l'a dit. Il y en avait aussi qui sacrifiaient l'honneur de la ville, à l'espérance éloignée d'un bonheur dont ils ne jouiront peut-être jamais. On a remarqué que les costumes, avaient eu une influence dans la Révolution Française; la même remarque peut se faire ici, du grand au petit. Beaucoup de nos bons Patriotes changent d'opinion en changeant d'habit et de robe! La qualité de l'un et de l'autre influe sur leur conduite politique. Il y en a assez d'exemple devant nos yeux sans être obligé d'en chercher ailleurs. Mais il y a de certaines gens qui devraient avoir honte de se montrer devant un public! Voyez-vous cet homme, qui s'avance, ne remarquez-vous pas, je ne sais quoi de fâcheux, et de barbare dans sa figure basanée? Eh bien! ce nouveau Mercure est le jouet d'un parti qui attend qu'il ait proféré un blasphème pour le mépriser; va malheureux, n'espère pas que l'infortuné pleure jamais ta protection au temple de la loi! toi qui, à pu mentir à ta conscience pour de la fumée que ne ferait tu pas pour de l'or!! Est-ce qu'il ne paraîtra pas un homme probe pour contraster avec ces méchans citoyens? Qui en voici un: rougissez riches et houtains bourgeois, c'est un ouvrier qui vous offre l'exemple du vrai patriotisme; il rit de vos mévâces, il méprise votre argent, il obéit à sa conscience qui lui dicte le choix qu'il doit faire, et il est fidèle à sa parole. Qui vous empêche d'en faire autant? ... Nous le savons bien!

UN HERMITE.

A VENDRE,

AUDES-PRIX-TRES-BAS,
Pour quelques jours seulement chez Madame JOHNSTON
Un Assortiment considérable de Marchandises.

Le propriétaire étant sur le point de passer en Angleterre, offre en vente à très bas prix un assortiment de marchandises sèches qui consiste en mousseline fine, toile des Indes pour napes, soieries, jouaillerie, clincaillerie, et une grande variété de bijoux venant d'abord d'un vaisseau des Indes, avec une grande variété d'autres articles trop longs à détailler.

26 Sept. 1826

Cheap! Cheap!

GOODS,

TO BE SOLD AT Mrs. JOHNSTON,
FOR A FEW DAYS ONLY!

The proprietor being about to leave for England he is determined to sell off his Stock at very reduced prices, consisting of a variety of Dry Goods: fine muslins, india long cloth, table linens, silks, Jewellery, hard ware, a variety of Trinkets from on board an East India man, a variety of many other articles too tedious to detail.

26 Sept. 1826.

AVIS.

Le Soussigné prend la liberté de prévenir les Dames et Messieurs des Trois Rivières, et des environs qu'il continue à exécuter la RELIURE, dans toutes ses branches, et d'après de nouveaux principes c'est pourquoi il prie les personnes qui auraient des Brochures, Pamphlets, ou Journaux, &c. à faire relier, ou de vieux livres à faire réparer, de vouloir les envoyer à cette Imprimerie, où ils seront reconnus et arrangés avec solidité et élégance.

Les ordres de la campagne seront reçus avec reconnaissance, et ponctuellement exécutés; et les prix seront très-moérés.

LUDDER DUVERNAY.

Trois-Rivières, 30 Août, 1826.

M. PIERRE GOUIN, informe le public et particulièrement Messieurs les voyageurs, qu'ayant obtenu une licence de Traversier, il s'est pourvu d'un nombre suffisant de Bons Bateaux, Canots et de Berges légères et sûres pour Traverser de cette ville à l'Appre, côté, toutes personnes qui voudront bien se présenter chez lui pour cet effet. Il espère, par son activité, et le soins qu'il portera aux voyageurs et à leur bagage, mériter une partie de la faveur publique.

Trois-Rivières, 29 Août, 1826.

CONDITIONS DE CE PAPIER.

Le Prix de la Souscription, est de CINQ Chelins, pour Trois Mois de publication, outre les frais de Poste, payables, à demande, dans le cours des trois mois. On donnera place, dans ce Journal, aux Avertissements, dans l'une et l'autre langue, à des prix très-raisonnables.

On peut s'abonner chez—

- Messrs. Neilson & Cowen, } ... Québec,
Et chez Mr. F. Lemaitre, }
Mr. Charles B. Pasteur, } ... Montreal,
Et Mr. James Lane, }
Mr. Louis Gonzague Nolin, } L'Assomption,
Mr. H. Olivier, } Berthier,
Mr. T. L. Chalou, } Riviere du Loup,
Mr. Jean. Châlette, } Yamachiche,
Mr. Louis Margoux, } Yamaska,
Mr. Guillaume Smith, } La Baie,
Mr. Thomas Fortier, } Gentilly,
Mr. Pierre A. D'orion, } Ste. Anne.